



IMMIGRATION Canada

Guide à l'intention des

- Candidats des provinces
- Travailleurs qualifiés du Québec

Instructions spécifiques du

Islamabad

(Pour les citoyens et
résidents de l'Afghanistan)



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

Ce formulaire est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne doit
pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle

Rassemblez les documents indiqués. Cochez (☑) les items pertinents et joignez la liste de contrôle à vos documents (un trombone suffira). Placez tous les documents dans une enveloppe scellée. Envoyez des **originaux** de tous vos documents, incluant les certificats de police. Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez joindre une traduction notariée (certifiée) avec les originaux.

Si vous présentez une demande à titre de :

- **candidat d'une province**, vous devez utiliser la colonne **P**.
- **travailleur qualifié du Québec**, vous devez utiliser la colonne **Q**.

Note : Tous les résidents et citoyens du Pakistan doivent se référer aux instructions du bureau des visas de **Londres, Royaume-Uni** et soumettre leurs demandes au bureau des visas de Londres, Royaume-Uni.

| | P | Q |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. FORMULAIRES | | |
| Veuillez consulter la rubrique « Remplissez le formulaire de demande » de notre site web pour obtenir des directives précises sur la façon de remplir chaque formulaire. | | |
| FORMULAIRE DE DEMANDE GÉNÉRIQUE POUR LE CANADA (IMM 0008) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Vérifiez si vous (le demandeur principal) avez bien rempli le formulaire. | | |
| PERSONNES À CHARGE ADDITIONNELLES/DÉCLARATION (IMM 0008DEP) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal, si vous avez plus de cinq (5) membres de votre famille. | | |
| ANNEXE A: ANTÉCÉDENTS/DÉCLARATION (IMM 5669) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inclure l'Annexe A remplie par chacune des personnes suivantes : | | |
| <ul style="list-style-type: none">• le demandeur principal• l'époux ou le conjoint de fait• les enfants à charge de 18 ans ou plus | | |
| ANNEXE 4 : IMMIGRATION ÉCONOMIQUE –CANDIDATS DES PROVINCES | <input type="checkbox"/> | |
| Doit être remplie par le demandeur principal. | | |
| ANNEXE 4A : IMMIGRATION ÉCONOMIQUE – CANDIDATS DES PROVINCES – GENS D'AFFAIRES | <input type="checkbox"/> | |
| Doit être remplie par le demandeur principal. | | |
| Note : Veuillez compléter l'Annexe 4A si vous êtes nommé avec l'intention de créer ou faire l'achat d'une entreprise, devenir partenaire dans une entreprise, ou en tant que travailleur autonome. | | |
| ANNEXE 5 : DÉCLARATION D'INTENTION DE RÉSIDER AU QUÉBEC - IMMIGRATION ÉCONOMIQUE | | <input type="checkbox"/> |
| Doit être remplie par le demandeur principal. | | |

CERTIFICAT DE SÉLECTION DU QUÉBEC (CSQ) ORIGINAL

L'exemplaire intitulé « Immigration Canada » pour :

- vous-même (le demandeur principal);
- votre époux ou conjoint de fait; et
- les enfants à charge

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR LA FAMILLE (IMM5406)

À remplir par chacune des personnes suivantes :

- le demandeur principal
- l'époux ou le conjoint de fait
- les enfants à charge de 18 ans ou plus

RECOURS AUX SERVICES D'UN REPRÉSENTANT (IMM 5476)

Veuillez remplir et inclure ce formulaire à votre demande si vous avez un représentant.

2. DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL

- Certificats de naissance originaux pour **vous-même et votre époux ou conjoint de fait**, accompagnés d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais.
- Le certificat de naissance est normalement accepté si l'enregistrement s'est fait peu de temps après la naissance. Le certificat doit :
 - comporter le nom de la personne dont on a enregistré la naissance, et
 - avoir été délivré sur le formulaire prescrit par le représentant officiel chargé d'enregistrer les naissances dans la municipalité ou le district où l'intéressé est né.
- Photocopies de cartes d'identité, « Tazkira » ou « laissez-passer Shinakhti », accompagnés d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais pour **vous-même et votre époux ou conjoint de fait**.
- Certificat de mariage original ou « Nikah Nama » délivré par un représentant officiel chargé d'enregistrer les mariages dans le district où le mariage a eu lieu et portant le sceau du registre Nikah. Vous devez également fournir une traduction certifiée conforme en français ou en anglais.
- Photographies de mariage.

Note : Les requérants de religion chrétienne doivent fournir un extrait du registre des mariages ou indiquer le nom de l'église où le mariage a eu lieu.
- Certificat de divorce définitif, d'annulation, de séparation pour vous-même et pour votre époux. (Les « Déclarations de divorce » ne sont pas acceptées.)
- Certificat de décès pour votre époux, s'il y a lieu
- Photocopie du **certificat de citoyenneté** canadienne, **carte** ou **visa de résident permanent** (ou *visa d'immigrant*) pour tous les membres de votre famille qui sont des citoyens canadiens ou résidents permanents.

| | | | |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
| 3. | RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS (S'IL Y A LIEU) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <ul style="list-style-type: none"> • certificats de naissance des enfants (avec le nom de leurs parents) • preuve d'enregistrement légal d'adoption pour tout enfant à charge adopté • preuve de la garde des enfants âgés de moins de 18 ans et preuve que les enfants peuvent être retirés à la compétence du tribunal • si les enfants ne vous accompagnent pas au Canada, preuve que vous avez rempli toute obligation fixée dans les ententes de garde • pour tous les enfants à charge de 22 ans ou plus, une preuve d'études à temps plein sans interruption comprenant les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • tous les relevés de notes depuis l'âge de 22 ans; • une lettre de chaque établissement d'enseignement indiquant le nombre d'heures de cours suivis par jour et le nombre de jours de cours par semaine; • une preuve que vous subvenez entièrement aux besoins de cet enfant depuis l'âge de 22 ans. | | | |
| 4. | DOCUMENTS DE VOYAGE ET PASSEPORTS | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Passeports ou autres documents de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. À ce point, veuillez inclure seulement des photocopies des pages de renseignements personnels pour chacun portant : <ul style="list-style-type: none"> • le numéro de passeport, • la date de délivrance et la date d'expiration, • la photo, votre nom, et la date et le lieu de naissance. • Si vous habitez dans un pays différent de celui dont vous avez la nationalité, joignez une photocopie de votre visa pour le pays où vous habitez actuellement. • Vous devez détenir un passeport ordinaire ou privé au moment d'obtenir votre visa de résident permanent. Les passeports diplomatiques, officiels, de service ou pour affaires publiques ne sont pas valides aux fins d'immigration au Canada. | | | |
| 5. | PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AU CANADA (S'IL Y A LIEU) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Preuve de parenté avec vos proches parents au Canada, comme des certificats de naissance, d'adoption ou de mariage. • Si votre proche parent est résident permanent du Canada : photocopie de la carte de résident permanent, du visa de résident permanent ou du visa d'immigrant (IMM 1000). • Si votre proche parent est citoyen canadien : preuve de citoyenneté canadienne (photocopies de pages d'information du passeport ou carte de citoyenneté canadienne). | | | |
| 6. | ÉTUDES/FORMATION/QUALIFICATIONS | | |
| <p>Pour vous-même et votre époux ou conjoint de fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études postsecondaires : certificats ou diplômes de formation professionnelle ou technique; • Études collégiales ou universitaires : certificats de fin d'études et diplômes ou certificats délivrés par un collège ou une université et le comité d'évaluation; • Relevés de notes : les relevés de notes originaux pour tous les diplômes doivent être présentés dans des enveloppes scellées de l'université. • Certificats de qualification professionnelle : certificats notariés de qualification professionnelle, si disponibles (p. ex. ingénieur, programmeur d'ordinateur, comptable, économiste, traducteur/interprète, architecte, etc.) | | | |

7. EXPÉRIENCE DE TRAVAIL**Vous et votre époux ou conjoint de fait devez soumettre :**

- Les contrats de travail notariés, ainsi que la traduction française ou anglaise, de vos anciens employeurs et de votre employeur actuel.
- Les lettres de recommandation originales et à jour de vos anciens employeurs et de votre employeur actuel. Les lettres doivent être rédigées sur du papier à lettre de la compagnie avec en-tête et sceau officiels et l'adresse complète de la compagnie doit y être inscrite ainsi que les numéros de téléphone et de télécopieurs.

Chacune des lettres doit contenir les renseignements suivants :

- la période précise au cours de laquelle vous avez travaillé au sein de la compagnie
- les postes que vous avez occupés au cours de cette période ainsi que la période au cours de laquelle vous avez occupé chaque poste
- tous les détails sur les principales responsabilités et les tâches qui vous incombaient dans le cadre de chacune de vos fonctions
- le salaire annuel total ainsi que les avantages y ayant trait
- la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de la compagnie
- une carte d'affaires du signataire

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir une lettre de recommandation de votre employeur actuel, veuillez joindre une lettre d'explications (par exemple des contrats d'emploi, descriptions de postes, évaluations du rendement décrivant les fonctions du poste).

8. DÉCLARATION AU SUJET DES MEMBRES DE LA FAMILLE QUI N'ACCOMPAGNENT PAS LE DEMANDEUR PRINCIPAL (S'IL Y A LIEU)

Si vous avez un époux, un conjoint de fait ou des enfants à charge et que vous ne prévoyez pas les inclure dans votre demande de résidence permanente, vous devez joindre à votre demande :

- une déclaration solennelle notariée stipulant que vous avez l'intention de venir au Canada sans les membres de votre famille, et
- confirmant que vous comprenez que les membres de votre famille devront satisfaire aux exigences en matière d'immigration s'ils souhaitent venir vous rejoindre au Canada.

9. CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE

Veuillez consulter notre [site web](http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp) au : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp> afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police de tout pays.

Note : Pour les demandes reçues au BRC avant le 26 juin 2010, vous devez soumettre au BRC les certificats de police avec votre demande dûment remplie ainsi que les documents requis, à l'intérieur du **délaï de 120 jours** alloué par le BRC.

Si votre demande est reçue au BRC le ou après le 26 juin 2010, il est fortement recommandé d'envoyer vos certificats de police au BRC avec votre demande. Si vous ne pouvez pas obtenir tous les certificats de police nécessaires, vous pouvez quand même envoyer votre demande au BRC sans les certificats de police. Toutefois, si votre demande est référée au bureau des visas pour le traitement, vous devrez être prêt à les envoyer quand le bureau des visas vous les demandera.

P**Q****10. MODE DE PAIEMENT**

Veillez suivre les instructions qui suivent pour acquitter les droits exigés. Si vous n'acquitez pas les droits exigés, nous vous renverrons votre demande. Les droits de traitement ne sont pas remboursables.

Instructions de paiement

Traite bancaire pour payer le plein montant des frais de traitement de la demande d'immigration en dollars canadiens ou en roupies pakistanaises. Inscrivez votre nom et votre adresse au verso. Assurez-vous que vous avez envoyé le bon type de traite bancaire; sinon, nous devons vous retourner votre demande. **Ne joignez pas d'argent comptant.**

11. EXIGENCES PHOTOGRAPHIQUES

Veillez fournir **quatre (4) photos** pour vous et chaque membre de votre famille. Suivez les directives de votre guide (voir **Photos** à la section *Comment remplir les formulaires*) ainsi que celles de l'**Appendice B**.

Envoi de votre demande

Envoi au bureau des visas

Placez tous vos documents dans une enveloppe scellée que vous expédiez à l'adresse suivante :

Section de l'immigration
Haut-commissariat du Canada
C.P. 1042
Islamabad, Pakistan

Veillez noter que tous les documents peuvent faire l'objet d'une vérification. Les requérants qui présentent de faux documents ou des documents obtenus de façon abusive ou illégale verront leur demande rejetée.

Autorisation de communiquer des renseignements

Je, _____, autorise par la présente le Haut-commissariat du Canada à Islamabad à communiquer avec les autorités gouvernementales, y compris les autorités policières, judiciaires, étatiques et scolaires de tous les pays où moi-même et les membres de ma famille ont pu résider, afin de vérifier les renseignements fournis sur mon formulaire de demande d'immigration au Canada. J'autorise en outre le Haut-commissariat du Canada à Islamabad à communiquer avec des organisations privées, y compris les établissements d'enseignement, les banques et les employeurs à qui j'ai eu affaire, afin de vérifier les documents et les renseignements présentés à l'appui de ma demande.

J'autorise toutes ces organisations gouvernementales et privées à communiquer au Haut-commissariat du Canada à Islamabad tous les dossiers et renseignements qu'elles possèdent sur moi et les membres de ma famille dont les noms figurent sur ma demande d'immigration.

Je comprends que l'information obtenue par le Haut-commissariat du Canada servira à déterminer si je suis admissible à immigrer au Canada en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et du *Règlement* s'y rattachant.

Signature du requérant : _____ Date : _____

Appendice B

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photos requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.

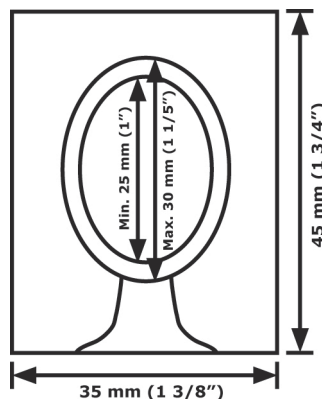
Notes au photographe

Les photos doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photos doivent :

- mesurer entre 25 mm et 30 mm (1 po et 1 1/5 po) du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice C

Instructions Médicales

Qu'elles vous accompagnent ou non, toutes les personnes visées par votre demande devront subir un examen médical effectué par un médecin désigné par le Haut-commissariat du Canada. À cet égard, des instructions vous seront fournies **après** l'examen de votre demande par un agent canadien des visas.

Vous devrez assumer les frais de l'examen médical pour tous les membres de votre famille.

Au moment de l'examen médical, vous devrez, ainsi que tous les membres de votre famille, présenter votre passeport individuel en guise de preuve d'identité. **Si chacun des membres de votre famille ne possède pas déjà son propre passeport, vous devriez en faire la demande dès maintenant.**